

Liste des pièces à réunir – PMA – donneur tiers

Liste non exhaustive à compléter le cas échéant après étude plus approfondie du dossier.

- 1.1. Copie de la pièce d'identité des époux ;
- 1.2. Copie intégrale de l'acte de naissance des époux ;
- 1.3. Copie intégrale de l'acte de mariage des époux ;
- 1.4. Copie du livret de famille ;
- 1.5. Copie de l'attestation d'information des risques par le médecin ;
- 1.6. Chèque de 300 euros ;
- 1.7. RIB ;

Le rendez-vous est fixé le 17 octobre à 17 heures en l'étude.



Laura HANOUNA
Notaire

9 bis, avenue Galliéni 77000 Melun

 01.64.87.87.00

 01.74.87.87.01